Le rôle de la France à l'ONU

La France a été l'un des membres fondateurs de l'ONU à sa création en 1945. Elle est membre du Conseil de sécurité et y détient un siège permanent comme les Etats-Unis, la Chine, le Royaume-Uni et la Russie. Elle joue à ce titre un rôle moteur sur de nombreux sujets et rédige un nombre très important de textes adoptés par le Conseil de sécurité.

La France est également représentée tant dans les autres organes principaux de l'ONU (à l'ECOSOC où elle est toujours réélue depuis l'origine; au Conseil de tutelle où elle siège de manière permanente), qu'au sein de ses organes subsidiaires (élue au Conseil des droits de l'Homme et membre permanent de la Conférence du désarmement par exemple).

Au sein des Nations unies, la France est active dans tous les domaines.

Le maintien de la paix et de la sécurité

La France soutient pleinement les opérations de maintien de la paix (OMP) menées par les Nations unies. La France est le deuxième pourvoyeur de troupes parmi les 5 membres permanents du Conseil de sécurité, avec 940 casques bleus déployés dans le monde, au sein de 8 OMP. Elle est notamment présente au sein de la FINUL (Liban), de la MINUSCA (RCA) et de la MINUSMA (Mali).

La France contribue également à la formation de 25 000 militaires africains par an, dans 11 pays du continent. A cette contribution directe s'ajoute un engagement important au sein des forces autorisées par les Nations unies sans être des casques bleus. La France est le seul Etat membre de l'ONU à déployer une force nationale en appui aux opérations de maintien de la paix. Au Mali, la force Barkhane appuie les forces africaines et la MINUSMA dans la lutte contre le terrorisme djihadiste dans la région. Jusqu'en 2016, la force française Sangaris apportait son soutien à la MINUSCA, en République centrafricaine. La France contribue également financièrement aux opérations africaines, comme la Force multinationale mixte pour la lutte contre Boko Haram ou encore la Force conjointe du G5 Sahel.

La France joue également un rôle important en matière de désarmement. Elle a œuvré pour l'élaboration de nombreux traités et est très impliquée dans l'action pour le respect du régime de non-prolifération. Elle a ainsi soutenu l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et appelle l'ensemble des Etats à la ratifier. Enfin, elle est particulièrement attentive au développement par la Corée du Nord de son programme balistique et nucléaire, en violation des résolutions du Conseil de sécurité. La France, avec ses partenaires au Conseil de sécurité, a voté les dernières mesures de sanctions contre la Corée du Nord. Notre objectif reste la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne.

Le développement, l'environnement et le changement climatique

Sur la question de l'environnement et du changement climatique, l'action de la France s'inscrit dans un travail de longue durée, notamment depuis la déclaration de Rio en 1992 et le protocole de Kyoto en 1997. Plus récemment, l'Agenda 2030 a été adopté en 2015, établissant 17 Objectifs de Développement Durable, que la France s'est engagée à suivre. Cette approche globale, couvrant l'ensemble des problématiques du développement, permet ainsi de faire le lien entre lutte contre l'extrême-pauvreté et préservation de la planète. Finalisé et adopté à l'occasion de la COP21 accueillie par la France à Paris en décembre 2015, l'Accord de Paris est entré en vigueur en 2016. Avec cet Accord, les pays se sont engagés à formuler des stratégies de développement à faible émission de gaz à effet de serre sur le long terme. C'est la première fois qu'un accord universel est conclu en matière de lutte contre le dérèglement climatique. La France soutient également l'adoption d'un Pacte mondial de l'environnement afin d'harmoniser l'ensemble des droits environnementaux.

Les droits de l'Homme

Les droits de l'Homme font partie des principes fondateurs de la France et de sa politique étrangère. La France est activement engagée pour défendre les plus hauts standards de ces droits. Elle joue un rôle moteur notamment au sein du Conseil des droits de l'homme et au Conseil de sécurité. Les droits des femmes, les droits des enfants dans les conflits armés, la protection des journalistes ou encore la lutte contre les disparitions forcées sont au cœur de l'action de la France, à l'initiative de nombreuses résolutions et conventions. La France est pleinement mobilisée dans le combat pour l'abolition de la peine de mort. A New York, elle promeut l'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale appelant à l'instauration d'un moratoire universel sur la peine de mort. Elle soutient enfin la lutte contre l'impunité pour prévenir de nouvelles exactions, et a contribué à la création de la Cour pénale internationale dont elle a été l'un des premiers Etats à ratifier le statut.

La représentation permanente de la France à l'ONU

Pour mener à bien son action sur ces différents dossiers, la représentation permanente de la France auprès des Nations unies comprend près de 80 personnes, dont une trentaine de diplomates et agents issus d'autres ministères (Economie et finances, Armées notamment). Le représentant permanent ou la représentante permanente adjointe siègent au Conseil de sécurité et dans tous les organes où la France est représentée où ils s'expriment au nom de la France et défendent ses positions. De leur côté, les diplomates de la représentation permanente préparent et négocient les résolutions et textes adoptés par ces différents organes.

Source: https://onu.delegfrance.org/Le-role-de-la-France-a-l-ONU-10351